



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 décembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2003

**Comité Hygiène Bucco-Dentaire - Participation de la Ville de Niort
Années 2003-2004,2004-2005,2005-2006**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

Enseignement Primaire et Temps Libre Comité Hygiène Bucco-Dentaire - Participation de la Ville de Niort Années 2003-2004,2004-2005,2005-2006

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 3 juillet 1995, la Ville de Niort a décidé de renforcer son partenariat avec le monde associatif en établissant un conventionnement général avec les associations bénéficiant, de la part de la collectivité, d'aides directes (subventions) ou indirectes (matériels, locaux, personnel ...).

La Ville de Niort et le Comité d'Hygiène Bucco-Dentaire ont ainsi signé le 8 juillet 1997, une convention cadre fixant le cadre général d'un partenariat pour des actions de prévention dans les écoles primaires de la Ville de Niort.

Un premier contrat d'objectifs a été signé le 26 janvier 1999, mettant en place une action de prévention auprès des classes de CP-CE2-CM2, soit environ 5 700 enfants sur 5 ans.

Ce contrat, établi pour une durée de 5 ans, arrive à échéance le 31 décembre 2003.

Compte-tenu des résultats très satisfaisants de la campagne 1999/2003, il est proposé de poursuivre ces actions de prévention dans le cadre d'un nouveau contrat d'objectifs pour les 3 années scolaires 2003/2004, 2004/2005 et 2005/2006 auprès des enfants des classes de CE2, soit environ 1 800 élèves sur 3 ans.

La participation de la collectivité est fixée à 9 630 €, soit 3 210 € par année scolaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat d'objectifs ci-joint,
- autoriser le Maire à le signer,
- imputer la dépense au 65-2541, article 6574 (imputation réduite : #01923).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN